

PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 10 avril 2025 – Salle de la Mairie – à 20 H00

L'an deux mil vingt-cinq le 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GARNIER Patrice, Maire.

Présents : Présents : : M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, M. DANIEL Gilbert, Mme VEILLARD Isabelle, M.PIEL Yves, M.THELLIER Roger, M.HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M.BERNARD Éric, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, M. AMIOT Christophe, M GERARD Stéphane, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, M. HESLOUIN Guillem, Mme OLIVIER Linda,

Ayant donné pouvoir :

Mme GOBE Laetitia ayant donné pouvoir à Mme ROTH Nathalie
Mme LOYER Pascaline ayant donné pouvoir à Mme HAMEL Valérie
Mme CROCHET Brigitte ayant donné pouvoir à Mme BOUGON Nathalie
Mme DESSEROIR Marina ayant donné pouvoir à Mme VEILLARD Isabelle
M. PICOT Xavier ayant donné pouvoir à M. COUILLARD Marin

Absents excusés :

Absent :

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 22

Qui ont pris part à la délibération : 27

Quorum : **14**

Mme HAMEL Valérie a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 1^{er} avril 2025 est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour

Compte administratif 2024 et compte de gestion 2024 - Lotissement les Cytises

Le Conseil Municipal, a l'unanimité approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, et le compte administratif 2024 du Lotissement Les cytises

Taux d'imposition 2025

Monsieur le Maire présente les bases d'imposition prévisionnelles pour 2025. L'évolution des bases de + 1.68 % par la loi des finances 2025 et les nouvelles constructions apportent une augmentation du produit fiscal de 13 211.32 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 9.14 %
- Taxe foncière (Bâti) : 37.95 %
- Taxe foncière (Non bâti) : 19.48%

M GARNIER précise que les taux n'ont pas augmenté depuis 2007 soit depuis 18 ans. Le lissage des taux entre les 4 communes depuis la création de la commune nouvelle doit se terminer cette année.

Budget primitif 2025

Monsieur le Maire donne lecture des différents travaux inscrits dans ce projet de budget.

Les travaux inscrits ont été examinés en commission de travaux le 29 mars 2025 et le projet de budget étudié en commission des finances le 31 mars 2025. M. COQUEMONT, Conseiller aux Décideurs Locaux est venu examiner le projet de budget le 3 avril 2025.

Les principaux travaux proposés en investissement pour 2025 sont :

- **Commune déléguée de CHEVREVILLE**

Etude des travaux de rénovation de l'église – diagnostic du bâtiment
Menuiseries Salle de convivialité
Couverture salle de convivialité - Mairie
Rénovation des luminaires vétustes

- **Commune déléguée de MARTIGNY**

Changement Menuiseries triangle et châssis de la salle des fêtes
Reprise de concessions dans le cimetière
Rénovation salle de bain d'un logement communal
Changement des stores de la mairie
Ravalement des façades de la salle des fêtes

- **Commune déléguée de MILLY**

Programme Voirie 2025 (Le Chesnay)
Changement des tables de la salle des Associations
Restauration des vitraux
Aménagement d'un terrain Le Douet Garnier en aire de jeux
Joint et linteaux Logement communal Route du Coquerel
Couverture et désamiantage Sanitaires Terrain de jeux
Rénovation des sanitaires Terrain de jeux

- **Commune déléguée de PARIGNY**

- Local Archives de la Mairie
- Programme de voirie 2025 (L'orberie, La croix Picot, Impasse de la Malicotière)
- Rénovation du presbytère
- Changement de chauffage Mairie-Ecole
- Changement Porte coulissante de la Cantine
- Clôture de l'école
- Rénovation des luminaires vétustes

Le budget présenté est équilibré sans augmentation des taux d'imposition locaux pour la 17^{ème} année consécutive.

Les budgets primitifs s'équilibrent :

	Fonctionnement	Investissement
Commune	3 052 535.12 €	2 293 705.45 €
Lotissement Les Cytises	555 304.83 €	376 533.20 €

le Conseil Municipal Vote à l'unanimité le budget primitif 2025

Questions et informations diverses

Le tableau des emprunts avec les échéances est présenté. Il indique les emprunts qui se terminent dans les prochaines années.

Suite au rendez-vous avec M. COQUEMONT, Conseiller aux décideurs locaux, Monsieur ROCHEFORT présente l'analyse financière de la commune.

Il en ressort une CAF brute en 2024 de 754 000 € et une CAF Nette de 464 000€.

Le désendettement se situe à 2.5 ans. Pour rappel sur 8 ans, c'est bien, au-delà de 10 ans, il faut faire attention.

Le fonds de roulement s'élève à 987 000 € ce qui permet de payer 194 jours de fonctionnement. (norme > 30, mieux >90)

Monsieur GARNIER remercie M. ROCHEFORT, Mme BOUDANT et Mme LEBASCLE pour le travail accompli pour préparation de ces budgets.

Mme HAMEL Marie-Claude précise que la pelouse semée sur l'aire de jeux lève.

Le reposoir du Petit Jésus est actuellement en rénovation, les agents techniques font la peinture. Père LEMIEUX demandé ces travaux depuis quelques temps.

Il sollicite les membres du Conseil pour être signaleur lors du passage du tour de la Manche le 22 mai et la Manchoise le 17 mai.

Mme ROTH Nathalie précise que 11 jeunes effectueront les travaux d'entretien des espaces verts et entretien des bâtiments de l'école dans le cadre dispositif argent de poche cette année.

Les services des Ateliers vont accueillir un TIG (Travaux d'Intérêts Général) fin avril.

Mme MOTTAIS signale que de plus en plus de camions passent sur la Rue Fulgence Bienvenüe.

DATES A RETENIR

- **Cérémonie du 8 mai :**
 - **Chèvreville : 10 h**
 - **Martigny : 11 h**
 - **Milly : 10 h 30 –**
 - **Parigny : 10 h 45**
- **10-11 mai : Fête à Parigny**
- **16 mai : Pierre en lumières à Parigny 20 h 30**
- **22 juin : Fête de Chèvreville**
- **29 juin : relais pédestre**